



REPTA : Compte rendu du Bureau exécutif du 12 mars 2010

Le bureau exécutif du Repta s'est réuni le 12 mars 2010 à Paris de 9h à 16h30

Membres du bureau présents : Gérard Droz, Luc Dedessus le Mousier, Yves Clavier, Guy Ménant, Gaby Cohn Bendit, Roland Daval, Henri Vilette.

Membres du bureau excusés : Mamadou Ndoye, Aïcha Bah,

Personnalité présente (de 9h à 10h30) : Albert Claude Bénamou, responsable de la Mission Interministérielle récemment créée.

Autres membres du Repta présents : Jacques Stirman (association pan africa) et Maimouna Sissoko (pour le Repta Mali)

Ordre du jour :

1/Liaison avec la délégation interministérielle

2/Rencontres Bénin

3/Le réseau des REPTA et les projets

4/Cotisations

5/ODPI - TICE / TNI

1/Liaison avec la délégation interministérielle :

Albert Claude Benhamou nous expose le point de la mise en place de la délégation, les modes de fonctionnement administratifs et financiers, et surtout les axes de travail qui se dessinent.

« **Comment contribuer à la lutte contre l'analphabétisme ?** » Cette question synthétise l'objet de travail dédié à la délégation, qui développera sa stratégie en Afrique francophone :

- en ciblant en premier lieu les cours préparatoires ou d'initiation (CI CP)

- l'apprentissage de la lecture,

- la mise en place de Centres Sankoré au sein des Écoles normales et centres de formation d'enseignants .

En lien avec ces centres, des classes (5 à minima) seront équipées pour constituer un réseau local d'utilisateurs de TNI.

L'objet de recherche en vue de mettre en place les activités est donc orienté sur les thèmes et contenus de formation, les modules à mettre en place, la formation des formateurs, la production de tutoriels, et de ressources en vue de « couvrir » l'année d'apprentissage de la lecture, dans un premier temps.

Un programme d'équipement est à l'étude pour compléter l'opération. Les différents types d'équipements vont être étudiés (exemple : classe mobile SPEECHI).

Les programmes scolaires nationaux sont donc à étudier afin de pouvoir faire rapidement des

propositions de séquences adaptées.

La délégation interministérielle est intéressée par les retours d'expérience du REPTA, et la mobilisation de réseaux d'enseignants.

Le REPTA doit mettre rapidement en place un groupe d'étude sur les types d'équipements et questions techniques et le matériel.

Les contacts avec l'Ecole normale de Zinder peuvent déboucher sur la mise en place d'un centre Sankoré, tout ainsi qu'avec l'INDRAP qui pourra être associé à la production de ressources et à la création de ressources en langues.

Les contacts avec JOCATOP pour la refonte du logiciel « lecthème » sont aussi à relancer, il serait ainsi possible de proposer rapidement une ressource correspondant au premier axe de travail de la délégation interministérielle.

(à revoir : estimation de coût, achat de droits...)

Les utilisateurs du réseau REPTA peuvent aussi être associés à la mise en place du réseau des centres Sankoré, ainsi qu'à la production de tutoriels audio-visuels. (cf Manivelle)

Concernant la mise en œuvre : Aux budgets du projet REPTA pour ce volet, il sera nécessaire d'inclure des frais bancaires car le versement des financements peut prendre du temps et nécessiter l'obtention d'un prêt bancaire.

2/Rencontres Bénin :

En faisant un point des démarches engagées au Bénin, et surtout des possibilités de financement qui en découlent, il apparaît qu'il nous faut envisager de retarder la date des rencontres, et de viser la mise en place de rencontres béninoises. Les financements pour la mise en place de rencontres du type de celles de Ouagadougou risquent d'être difficiles à obtenir aujourd'hui, les politiques de financement des bailleurs ayant évolué.

Gérard Droz rappelle les engagements pris lors de la réunion de Sablé, et la liste des démarches prévues en parallèle de celles qu'il devait réaliser au Bénin.

Au regard du temps écoulé et des éléments connus : Il semble qu'il faille revenir à l'objectif posé dès le départ : « assurer d'abord les rencontres béninoises » et ensuite « envisager les possibilités d'accueil de délégations des autres pays ».

Les difficultés à trouver le financement des rencontres posent problème. Il est envisageable d'engager de nouvelles démarches auprès des collectivités territoriales, cependant si l'unique « porte d'entrée » demeure la petite enfance, cela risque de ne pas faciliter les choses ce volet n'étant pas de leur champ de coopération habituelle. Il faudrait certainement y adjoindre la promotion de la femme si nous voulons entrer dans des domaines de préoccupation des coopérations... et tenir d'avantage compte des priorités des concertations en accord entre les bailleurs.

Le budget actuel du REPTA ne comportant pas de ligne de financement pour les rencontres (le SCAC de Cotonou envisageant une subvention de 6 000 €), le budget présenté par Roland Daval lors d'un précédent bureau (91 000 €) doit être revu.

Les financements actuellement passant par des ONG internationales (cf visite de Luc au SCAC de

Niamey), il nous faudrait voir comment des contacts peuvent être pris avec les coopérations suisses, canadiennes, luxembourgeoises (et leurs opérateurs).

Au plan de l'AREPTA, pour des raisons connues, le regroupement de fin mars à Sablé n'a pu être maintenu. Luc fait état de sa rencontre récente avec Janine, qui va mieux, mais dont la santé compromet actuellement la participation aux rencontres Béninoises au Bénin.

Elle s'associerait aux travaux mais devrait peut-être le faire depuis Lorient. C'est en tout cas une éventualité qu'ils ont évoquée, Ghislaine étant également présente.

Faisant la synthèse des points évoqués, des démarches engagées au Bénin, et surtout des possibilités de financement qui en découlent, il apparaît qu'il nous faut envisager de retarder dès à présent la date des rencontres (en 2011), et de viser la mise en place de rencontres béninoises.

À l'avenir, il sera nécessaire d'inclure les financements de telles rencontres directement dans les projets et programmes d'action pour mobiliser les financements nécessaires.

Dans l'attente, le bureau a évoqué plusieurs autres points relatifs au Bénin ;

-régler la question de la livraison du TNI d'Hammamet,

-renouer les contacts avec l'école normale récemment créée afin de voir dans quelle mesure elle pourrait être associée aussi au projet TNI et/ou devenir un centre Sankoré.

Dans l'immédiat :

- Luc prépare un point sur le Bénin à insérer sur le site de l'AREPTA.
- Gaby relance Bolloré et prendra des contacts avec VEOLIA.
- Gérard demande à Roland Daval de préparer un nouveau budget suite aux discussions et à la révision du « format » des rencontres.
- Gérard se rend très prochainement au Bénin et informera des éléments ci-dessus.

3/ RETA et Projets :

Plus généralement :

La situation évoquée renvoie à la question du montage des projets, sachant qu'il est de plus en plus cohérent que les projets soient de l'initiative de nos partenaires en Afrique.

La liaison avec les REPTA nationaux doit alors servir d'appui dans cette démarche ce qui renvoie à la mise en place des REPTA et à notre manière de regrouper les ong pour que ce mode de fonctionnement puisse prendre forme.

La question de l'appartenance et de l'implication dans le réseau est évoquée, question également d'actualité dans le fonctionnement quotidien du REPTA France. Il nous faudra certainement débattre à nouveau de la façon dont les différents types de membres (associations, entreprises, collectivités territoriales) peuvent à la fois avoir une place et contribuer, participer à l'élaboration des projets.

Il nous revient de faire opérer les organisations membres, le REPTA n'ayant pas vocation à mettre en œuvre des actions et les axes de travail du REPTA devront être redéfinis au regard des évolutions et des opportunités qui se sont dessinées.

Aujourd'hui par exemple les urgences concernent les suites des C2C, et la formation professionnelle, le numérique avec le TNI.

4/Cotisations 2010 :

Roland note que peu d'adhérents ont à ce jour réglé leur cotisation .Il propose de faire une note de relance.

Il informe le bureau de la démarche entreprise auprès du REPTA par la trésorière de Tarbiya Tatali, celle-ci considérant ne devoir régler qu'une demi cotisation au regard des actions en cours et à venir..

Il est chargé par le bureau exécutif de rappeler les règles du fonctionnement associatif à ce membre du REPTA en lui retournant le chèque qui ne correspond pas au montant de la cotisation en vigueur.

Concernant les attestations de dons, le REPTA peut délivrer des reçus fiscaux, ce qui permet aux membres de l'AREPTA de déduire les montants correspondants de leurs impôts.

– Roland prépare une note à ce sujet

5/ TICE et ODPI :

Luc Dedessus-le-Moustier signale que l'ODPI ne comporte pas à ce jour de rubrique TICE et ou Solidarité numérique.....

Les dossiers récemment déposés vont être mis sur le site de l'ODPI ainsi que les comptes rendus des missions.

Au-delà :Une fiche sur les TNI doit être rédigée, sur le même modèle que les autres fiches existantes . On peut envisager plusieurs types d'entrées, avec l'aspect historique de l'activité, les modes d'organisation et de pilotage (en France et dans les pays), la formation et enfin la pédagogie.

Une relance est à faire vers les partenaires dans les pays afin de faire le point sur les activités mises en place dans ce domaine .

Pour le glossaire de l'ODPI, Guy rédige une note sur une série de mots à y intégrer à partir de l'expérimentation TNI.

Concernant les formations de formateurs, l'AREPTA va se renforcer et « recruter » de nouveaux membres. Un appel sera rédigé ; il pourrait être publié afin que nous puissions organiser un regroupement vers la fin juin et un autre en septembre, afin d'apporter une formation aux équipes qui vont se constituer pour assurer le suivi des actions TNI dans les différents pays..

Il faudra que adsn les formations soit prise en compte la dimension « interculturelle » afin de préparer les équipes aux missions de terrain.

Des contacts seront pris avec l'IUFM de St Brieuc afin d'envisager l'accueil éventuel d'une formation sur place. Sur Paris, il faudra voir quelles sont les possibilités d'hébergement dans le même but.

Parallèlement, nous pouvons recenser les écoles normales dans chacun des pays où nous avons commencé l'expérimentation, et envisager leur intégration en tant que centre Sankoré. Il y a déjà un travail en cours avec l'école normale de Zinder, des contacts sont à prendre au Burkina Faso et au Mali.

Une étude des différents types de matériels utilisables doit aussi s'engager, ainsi que les solutions pour régler les problèmes d'énergie,

La relance des démarches (JOCATOP, Hachette, Tralalère, SD/TICE, etc). sera effectuée pour les ressources

Une relance est à faire vers les partenaires dans les pays afin de faire le point sur les activités mises en place.
Guy Menant actualisera le glossaire en ce qui concerne ce domaine .

Prochaines réunion du bureau exécutif :

le 12 avril à 9h30

le 19 mai à 9h30